

UNION de la DROITE NATIONALE

Parti de la France / MNR / Nouvelle Droite Populaire

CHARTRE DE L'UNION DE LA DROITE NATIONALE

Pour la défense et la promotion de nos identités, régionales, nationale et européenne.

L'Union tient à affirmer sa volonté d'incarner le grand mouvement populaire de redressement national dont la France a besoin, en particulier en vue des échéances électorales à venir. Un mouvement ancré dans la fidélité à ses valeurs et à ses principes fondamentaux partagés par un nombre croissant de nos compatriotes. Mais aussi un mouvement conscient des réalités du XXIème siècle, ancré dans les traditions et tourné vers la modernité et l'avenir.

L'Union s'organise sous la forme d'une confédération regroupant les mouvements, cercles, publications, associations et personnalités nationales qui adhèrent à la chartre ci-dessous. Chaque composante de l'Union conserve, son identité et sa liberté.

- 1- Rupture avec le mondialisme, mise en place d'un système de régulation commerciale et financière et de protection économique aux frontières de l'Europe afin d'organiser la ré-industrialisation de la France et la reconquête du marché européen. Affirmation des principes économiques de préférence régionale, nationale et européenne et d'autonomie dans les domaines stratégiques.
- 2- Défense du monde paysan, de la ruralité, de notre patrimoine naturel et de notre environnement.
- 3- Organisation du retour au pays des populations déracinées et refus de la colonisation migratoire de peuplement ainsi que du communautarisme, destructeurs de l'identité et de l'unité nationale.
- 4- Application de l'exclusivité nationale en matière de prestations sociales et familiales et de la préférence nationale et européenne pour le droit au travail et le logement.
- 5- Affirmation du principe d'acquisition de la nationalité par la filiation et suppression du droit du sol et de la double nationalité pour les non-européens. Déchéance de la nationalité pour les criminels d'origine étrangère et expulsion à l'issue de leurs peines.
- 6- Maintien des libertés individuelles de conscience et de religion mais refus de l'islamisation de notre société et rejet de la charia comme principe de vie collective.

- 7- Rétablissement de la sécurité des biens et des personnes, de la justice et de l'ordre sur l'ensemble du territoire national.
- 8- Renforcement des moyens de l'armée au service de la sécurité intérieure et extérieure et mise en place d'un service civique sous la forme d'une garde nationale.
- 9- Réforme des institutions et des politiques européennes au profit d'une Europe indépendante et puissante composée de nations souveraines et de peuples libres, fidèle à ses racines helléniques, latines et chrétiennes. Promotion de l'histoire de France, de la civilisation européenne et refus de toute repentance
- 10-Rétablissement des valeurs familiales et des principes fondateurs de notre civilisation, en particulier à l'école et dans le cadre de notre politique culturelle. Mise en place d'une grande politique familiale et nataliste.
- 11-Rétablissement de la libre communication des pensées et des opinions. Abolition des lois liberticides et anti-françaises.
- 12-Rendre la parole au peuple français par l'instauration effective de la démocratie directe: Inscription dans la Constitution du référendum d'initiative populaire et du référendum véto à tous les niveaux de décision (de la commune à l'Etat). Instauration du scrutin proportionnel intégral pour toutes les élections.

Paris, le 8 Novembre 2011